

Violence en reunion avec arme a feu sans itt

bjr je passe au tribunal bientôt pour violence en reunion avec arme a feu sans itt .sachant que personne a avoue qui a tire en l air on et resorti de garde a vue le lendemain . je nes pa de cassier judiciaire . je risque quoi ? merci

Par djedje34, le 13/06/2014 à 22:18

Bjr jsai pa les circonstance arme reel ou factice ? Kel categorie ? Jpense minimu dla prison ac sursi si cetai une arme a balle reel et o max kelk moi ferme ...

Par chaber, le 14/06/2014 à 06:25

bonjour djedje 34

Ecrivez en français et non en style texto